République Française

Département du Finistère

Envoyé en préfecture le 30/06/2026
Reçu en préfecture le 30/06/2026
Publié le
ID : 029-242900553-20260625-9DCC250626-DE

COMMUNAUTE DE COMMUNES	**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE**	Délibération
	Séance du 25 juin 2026	N° 9dcc250626

Le conseil communautaire, dûment convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire le jeudi 25 juin 2026, à 20h00 l'hôtel de communauté à Plabennec. Il a été présidé par Monsieur Jean-François TREGUER, Président.

Date de convocation : 19 juin 2026
Nombre de membres : 49
Quorum : 25
Nombre de membres présents : 43
Nombre de votants : 49

Il était composé comme suit :

Etaient présents : BERGOT Stéphane, BOTHOREL Hervé, BOUCHER Patrice, ABGUILLERM Gildas, ARS Wilfried, BLEUNVEN Christian, CABON Jean Luc, CATTIN Jean Luc, CLAVIER Martial, COATEVAL Bruno, COUSTANCE Catherine, DARE Claude, DUBOIS Elise, FERELLOC Jean Christophe, FOLL Loïc, GAUTIER Valérie, GUEZENNEC Jessica, GUIZIOU Fabien, HABASQUE Nadine, HAVET Nadège, JESTIN Claudine, KERJEAN Aurélie, KERLAN David, LE COQ Gwendal, LE FLOCH Renaud, LE FUR Olivier, LE GALL Christelle, LE POLLES Philippe, LEON Julie, LOZACH Marie Christine, MARCHADOUR Violaine, MARZIN Olivier, MASON Anne, MICHEL Mewen, POULNOT MADEC Anne, REDT Gérard, RICHARD Danielle, ROUDAUT Anne Thérèse, SALIOU Christine, STAEHLE Caroline, TADIER Adeline, TONARD Hélène, TREGUER Jean François,

Excusés :
ABARNOU Mickaël donne pouvoir à Martial CLAVIER, KERANDEL Hélène donne pouvoir à Loïc FOLL, L'HOSTIS Nolwen donne pouvoir à Hélène TONARD, HELIES Karine donne pouvoir à Patrice BOUCHER, JAUD Christiane donne pouvoir à Christelle LE GALL, LAOT Cédric donne pouvoir à Olivier LE FUR

Attribution de subventions au titre de l'animation et de la promotion du territoire pour l'année 2026

La visibilité de la communauté de communes auprès du milieu associatif local s'accroît chaque année. Le nombre de demandes de subvention augmente lui aussi progressivement.

Depuis quelques années un travail a été réalisé par la commission territoire, à savoir la mise en place d'une procédure d'attribution des demandes de subvention au titre de l'animation et de la promotion du territoire afin de gérer ces demandes.

Lors de sa séance du 18 juin 2015, le conseil de communauté à l'unanimité a validé la mise en place de cette procédure (formulaire de demande et règlement d'attribution) effective depuis le 1er janvier 2016. Procédure d'attribution reconduite en 2021.

Rappel des critères d'éligibilités et de la procédure :

Les dossiers doivent être déposés au plus tard pour le 31 mars de l'année en cours. Pour être éligibles la demande doit répondre à plusieurs critères :

- Être une association de loi 1901
- Le projet doit se dérouler sur une ou plusieurs communes du Pays des Abers
- La subvention demandée ne doit pas être une participation aux charges de fonctionnement mais doit financer une action particulière
- Le projet doit être cohérent avec les moyens mis en œuvre et un plan de communication doit être proposé
- Le projet doit avoir des retombées économiques et touristiques pour le Pays des Abers

Envoyé en préfecture le 30/06/2026
Reçu en préfecture le 30/06/2026
Publié le
ID : 029-242900553-20260625-9DCC250626-DE

- Le projet doit valoriser le Pays des Abers
- Le projet doit animer le territoire
- Le projet doit avoir des retombées médiatiques

L'enveloppe budgétaire annuelle est de 30 000 €.

Le tableau ci-dessous présente l'ensemble des demandes éligibles reçues au titre de l'animation et de la promotion du territoire pour l'année 2026.

Elles ont été présentées aux membres de la commission Solidarité accès aux droits et animation du territoire lors de sa séance du 20 mai 2026 :

Association	Objet de la demande	Demande	Montant proposé
Conventions de partenariat en cours			
Arz er Chapeliou	Convention en cours Fin de la convention : 2026	2 100 €	2 100 €
L'Alchimik	Organisation de la 8eme édition des Ribamboules le 13 juin 2026 à Saint-Pabu . Convention de 4 ans - 2000€ par an- 1er avril 2026 - 31 mars 2030	2 000 €	2 000 €
Horizons productions	Organisation du Festival Horizon les 6 et 7 juin 2026 à Landéda. Convention de 4 ans - 3000€ par an - 1er avril 2026 - 31 mars 2030	3 000 €	3 000 €
Bagad du Pays des Abers	Convention en cours Fin de la convention : 2026	3000 €	3000 €
Demandes reçues			
Agir pour l'Océan	Évènement culturel et scientifique qui se déroulera du 24 au 27 septembre 2026 à l'Aber Wrac'h, (Landéda, Plouguerneau, Lannilis, Saint-Pabu), A pour objectif de rassembler les savoirs scientifiques, artistiques et récits historiques afin de sensibiliser aux enjeux maritimes contemporains. **Historique :** 1ere demande	10 000 €	**5000€** sous réserve d'une participation des communes à hauteur de 1 250€ à minima chacune
Iles et Phares du Pays des Abers	Projet « exposition estivale 2026 » en juillet et août 2026 au sein de la Maison-Phare de l'Île Wrac'h **Historique :** 6eme demande	2 200€	**1 500€**
GSM Plouguin	Organisation du tournoi national U14 les 6 et 7 juin 2026 à Plouguin. **Historique :** 1ere demande	2 500€	**1 500€**
Karreg Hir	Organisation de la fête des Goémoniers le 23 août 2026 au Korrejou – Plouguerneau (43eme édition) **Historique :** 7 eme demande	2 000€	**2000€**
CEZON	Soutenir sa programmation culturelle et touristique estivale 2026 grâce aux visites guidées et animations proposées sur le site du fort. une nouvelle exposition de l'artiste finistérien Mich Mao, financée sur fonds propres et dons privés, afin de renforcer l'attractivité culturelle du Pays des Abers. **Historique :** 4eme demande	2 500€	**2000€**

Envoyé en préfecture le 30/06/2026
Reçu en préfecture le 30/06/2026
Publié le
ID : 029-242900553-20260625-9DCC250626-DE

Association	Objet de la demande	Demande	Montant proposé
Tisseurs d'histoire	Soutien à une création artistique visant à animer et promouvoir le territoire de la Communauté de Communes du Pays des Abers à travers une pièce de théâtre. Cette œuvre, intitulée Gardien(ne)s de mémoire, explore la période de l'Occupation du point de vue des gardiens de phare et a pour objectif de diffuser l'histoire locale tout en étant proposée au grand public et aux scolaires comme support pédagogique. **Historique :** 1ere demande	600€	**600€**
Maison des Abers	Organiser l'événement « Algues & Estran – Regards croisés sur le vivant », consacré à la découverte et à la sensibilisation autour des estrans et des algues du territoire. Ce projet comprend des expositions, ateliers et conférences, ainsi qu'une installation immersive innovante pour la petite enfance (« ESTRANGE »), visant à favoriser l'accès à la culture dès le plus jeune âge et à renforcer la sensibilisation à l'environnement auprès des familles et des acteurs de la petite enfance du Pays des Abers.	2500€	**1300€**
Across the ocean	Projet mêlant défi sportif en kitesurf, documentaire et actions pédagogiques afin de valoriser le patrimoine maritime breton, notamment les phares de pleine mer et la mémoire de leurs gardiens. À travers des traversées, projections, interventions scolaires et l'édition d'un livre, le projet vise aussi à sensibiliser le public aux enjeux de sécurité en mer, à l'environnement et à l'histoire du territoire du Pays des Abers. **Historique :** 2eme demande	2 000€	Non favorable
Agrideiz	27 au 29 mars 2026 parc de Penfeld – Festival Départemental de l'élevage et de l'agriculture du Finistère. **Historique :** 1ere demande	3 000€	Non favorable
Plouguinfest	Organisation d'une course à savon le 28 juin 2026 à Plouguin. 2eme édition **Historique :** 1ere demande	1 000€	Non favorable
APE PLOUVIEN	Organisation d'une grande exposition LEGO les 3 et 4 octobre 2026 à Plouvien, avec un objectif de 8 000 visiteurs et un concours inédit de tour en DUPLO homologué par huissier. Cet événement ludique et fédérateur vise à financer des projets pédagogiques et culturels pour les élèves (arts du cirque, classe de mer, sorties éducatives) **Historique :** 1ere demande	3 000€	Non favorable Evènement annulé

Un travail sera mené pour étudier la possibilité de faire évoluer la procédure et les critères d'attribution pour les demandes de subvention au titre de la promotion du territoire à partir du 1er janvier 2027.

Vu l'avis favorable du Bureau de communauté du 4 juin 2026,

Après en avoir délibéré, le Conseil de communauté décide, à l'unanimité, d'approuver l'attribution de ces subventions.

Fait et délibéré à Plabennec
le 30 juin 2026,

Le Président,
Monsieur Jean François TREGUER

COMMUNAUTE de COMMUNES 29860 PLABENNEC du Pays des ABERS